

petites histoires



NICOLAS ET MARIE ↓

Nicolas et Marie viennent d'hériter d'un immeuble de 2 logements anciens de 98 et 55 m² qu'ils souhaitent mettre en location.

Ils envisagent de faire des travaux pour un montant de 75 000 €. Il leur reste à choisir entre louer leur logement au prix du marché ou à un loyer inférieur, conventionné avec l'Anah. Marie et Nicolas ont choisi de louer à un niveau de loyer social. Pourquoi ?

Ils ont ainsi pu bénéficier d'un montant d'aides financières de 37 390 € (20 140 € de l'Anah, 11 500 € du Conseil Général du Bas-Rhin et 5 750 € de la Communauté de Communes sur le territoire de laquelle se situe le bien), ainsi que d'une défiscalisation à hauteur de 60 % des loyers encaissés pendant 9 ans.



ASSIA ↓

Assia souhaite réaliser des travaux dans son logement de 100 m² pour réduire sa consommation d'énergie.

Elle envisage pour cela l'installation d'une chaudière à condensation et l'isolation des combles de sa maison. Le coût des travaux est estimé à 5 500 €. Au vu de ses revenus, elle peut bénéficier d'un montant d'aides financières de 3 275 €. (1 900 € de l'Anah et 1 375 € du Conseil Général du Bas-Rhin), emprunter le reste de la somme dans le cadre de l'éco-prêt à taux zéro et bénéficier d'un crédit d'impôts.

Territoire de la Maison du Conseil Général de Saverne

Si vous habitez l'une des communes suivantes, pour tout renseignement ou demande de dossier, adressez-vous à :
URBAM Conseil : 03.29.64.45.16 / opah@urbam.fr
 5 rue Thiers - BP 450 / 88011 EPINAL Cedex

ADAMSWILLER	HARSKIRCHEN	REINHARDSMUNSTER
ALLENWILLER	HATTMATT	REUTENBOURG
ALTECKENDORF	HENGWILLER	REXINGEN
ALTENHEIM	HERBITZHEIM	RIMSDORF
ALTWILLER	HINSINGEN	RINGELDORF
ASSWILLER	HIRSCHLAND	RINGENDORF
BAERENDORF	HOCHFELDEN	SAESSOLSHEIM
BERG	HOHATZENHEIM	SAINT JEAN SAVERNE
BETTWILLER	HOHFRANKENHEIM	SALENTHAL
BIRKENWALD	INGENHEIM	SARRE UNION
BISCHHOLTZ	INGWILLER	SARREWERDEN
BISSERT	ISSENHAUSEN	SAVERNE
BOSELHAUSEN	JETTERSWILLER	SCHAFFHOUSE SUR ZORN
BOSSENDORF	KESKASTEL	SCHALKENDORF
BOUXWILLER	KIRRBURG	SCHERLENHEIM
BURBACH	KIRRWILLER	SCHILLERSDORF
BUST	KLEINGOEF	SCHOPPERTEN
BUSWILLER	LANDERSHEIM	SCHWENHEIM
BUTTEN	LITTENHEIM	SCHWINDRATZHEIM
DEHLINGEN	LIXHAUSEN	SIEWILLER
DETTWILLER	LOCHWILLER	SILTZHEIM
DIEDENDORF	LORENTZEN	SINGRIST
DIEMERINGEN	LUPSTEIN	STEINBOURG
DIMBSTHAL	MACKWILLER	THAL DRULINGEN
DOMFESSEL	MAENNOLSHEIM	THAL MARMOUTIER
DOSENHEIM SUR ZINSEL	MARMOUTIER	UTTWILLER
DRULINGEN	MELSHEIM	VOELLERDINGEN
DUNTZENHEIM	MENCHHOFFEN	VOLKSBERG
DURSTEL	MINVERSHEIM	WALDHAMBACH
ECKARTSWILLER	MITTELHAUSEN	WALDOLWISHEIM
ERNOLSHEIM-LES-SAVERNE	MONSWILLER	WALTENHEIM SUR ZORN
ESCHWILLER	MULHAUSEN	WEINBOURG
ETTENDORF	MUTZENHOUSE	WEISLINGEN
EYWILLER	NEUWILLER LES SAVERNE	WEITERSWILLER
FRIEDOLSHEIM	NIEDERSOULTZBACH	WESTHOUSE MARMOUTIER
FURCHHAUSEN	OBERMODERN-ZUTZENDORF	WEYER
GEISWILLER	OBERSOULTZBACH	WICKERSHEIM WILSHAUSEN
GINGSHEIM	OERMINGEN	WILWISHEIM
GOERLINGEN	OTTERSTHAL	WINGERSHEIM
GOTTENHOUSE	OTTERSWEILLER	WOLFSKIRCHEN
GOTTESHEIM	OTTWILLER	WOLSCHHEIM
GRASSENDORF	PRINTZHEIM	ZOEBERSDORF
GUNGWILLER	RATZWILLER	
HAEGEN	RAUWILLER	

Territoire de la Maison du Conseil Général de Saverne



Rénov' habitat 67

Un programme du Conseil Général et de l'Agence nationale de l'habitat 2009 | 2012

Nous soutenons les travaux de réhabilitation des logements dans le parc privé



www.cg67.fr



www.cg67.fr

Qui est concerné ?

- Propriétaires occupants,
- Propriétaires bailleurs,
- Propriétaires de logements vacants,
- Investisseurs

Vous souhaitez valoriser votre patrimoine ou améliorer le confort de votre logement ?

→ RÉNOV'HABITAT 67 PEUT VOUS CONCERNER !



Quels sont les objectifs ?

→ vous apporter un soutien technique et financier pour Rénové votre logement

- Mettre aux normes les équipements vétustes (sanitaires, chauffages, électricité) et améliorer le confort de votre logement
- Résorber les situations d'habitat indigne

→ vous aider à Louer votre logement à un loyer abordable :

- Produire de nouveaux logements par l'aménagement de vos combles, la transformation de vos locaux artisanaux ou de votre grange
- Valoriser votre patrimoine bâti laissé vacant

Quels sont les avantages ?

Si votre bien a plus de 15 ans, Rénov'Habitat 67 peut vous apporter des réponses concrètes et vous offrir l'opportunité de réaliser votre projet locatif ou de réussir les travaux dans le logement que vous occupez, grâce à :

des conseils gratuits et personnalisés

par un bureau d'études : visite conseils sur place, étude de faisabilité technique de votre projet, expertise financière, assistance dans le montage et le suivi des dossiers de subvention

des subventions majorées

de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), du Conseil Général et même de certaines communautés de communes :

- sous conditions de ressources pour les propriétaires occupants leur logement à titre de résidence principale
- sans conditions de ressources pour les propriétaires qui s'engagent à louer leur logement réhabilité à loyer modéré pendant 9 ans

des avantages fiscaux

pour les propriétaires bailleurs selon le type de location choisi (exonération partielle du revenu locatif, amortissement)

l'avance des subventions

par Procivis Alsace pour les propriétaires occupants leur logement



CONTACTEZ DÈS MAINTENANT LE BUREAU D'ÉTUDES MISSIONNÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL SUR VOTRE TERRITOIRE !